



**Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu**

DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels*

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	
Nom	Prénom
Adresse (numéro, rue, ville)	Code postal
Téléphone	
Courriel	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME À QUI LA DEMANDE EST FAITE	
Nom de l'organisme Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu	
Adresse (numéro, rue, ville)	Code postal
1111, rue du Parc, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec)	J0L 2M0

IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ
(Règlement, service municipal concerné, sujet, date, etc.)*

* Pour plus d'espace, utilisez l'endos de ce document.

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ
Consultation au bureau de l'organisme (prendre rendez-vous) <input type="checkbox"/> Obtention d'une copie de document <input type="checkbox"/>

Date

Signature du demandeur

À l'usage de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

Date de réception de la demande :
Date limite de réponse au demandeur :
Date d'envoi de l'accusé de réception :
Date de communication de la décision :
Analyse et décision :

Ce formulaire est mis à la disposition des personnes désirant adresser à la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu une demande d'accès à un document administratif.

Votre demande doit être suffisamment précise pour nous permettre de vous répondre.

Le délai de réponse fixé par la Loi est de 20 jours de calendrier. Dans certains cas, le délai peut être prolongé de 10 jours.